



Resiliation de bail personne agée

Par **einleser**, le **13/01/2009** à **09:26**

La grand mère de ma femme (84 ans) vient de se faire cambrioler.
Elle vit dans une maison en location dont l'état est proche de l'insalubrité à cause de l'humidité importante qui y rége malgré une aération très réguliere.
Suite au dit cambriolage, elle a peur de rentrer chez elle et veut s'installer chez nous.
Pourriez vous me confirmer qu'a son age et avec un justificatif du médecin il est possible de réduire la durée du préavis a un mois et quelles sont ses droit au cas ou le propriétaire voudrait lui faire payer tout ou une partie des réparations a effectuer dans la maison sachant que l'humidit?'est en aucun cas de sa faute.
P.S. elle habite cette maison depuis plus de 15 ans.

Merci d'avance